Notre référence : 2407 315

Le 22 août 2024

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 15 juillet 2024, visant à obtenir des informations quant à l'achat de véhicules de patrouille. Plus précisément, vous souhaitez obtenir les renseignements suivants :

- 1- Tous les rapports d'achats de véhicules de patrouille du 1^{er} janvier 2014 au jour du traitement de la demande;
- 2- Le montant exact des dépenses liées à l'achat de véhicules de patrouille pour les années 2014 à 2024 (en date du 12 juillet);
- 3- Le nombre de véhicules de patrouille à essence que le corps de police s'est procuré entre 2014 et 2024 (en date du 12 juillet) inclusivement;
- 4- Le nombre de véhicules de patrouille hybrides que le corps de police s'est procuré chaque année entre 2014 et 2024 (en date du 12 juillet) inclusivement;
- 5- Le nombre de véhicules de patrouille électriques que le corps de police s'est procuré chaque année entre 2014 et 2024 (en date du 12 juillet) inclusivement.

Conformément à la *Loi sur l'accès*, nous vous transmettons ci-joint un tableau faisant état des renseignements que nos systèmes d'information nous permettent d'extraire, soit nombre de véhicules pour la patrouille commandés par la Sûreté du Québec, par type de propulsion et par année financière, et ce, depuis l'année financière de 2018-2019.

Véhicules pour la patrouille commandés par la Sûreté du Québec, par type de propulsion et par année financière				
Années financières	Nombre de véhicules à essence	Nombre de véhicules hybrides	Nombre de véhicules électriques	Dépense annuelle
2018-2019	378	0	0	12 547 135 \$
2019-2020	166	0	0	6 351 990 \$
2020-2021	220	35	0	10 193 645 \$
2021-2022	140	70	0	8 605 210 \$
2022-2023	223	0	0	9 320 473 \$
2023-2024	255	0	0	13 720 335 \$
2024-2025*	350**	0	0	28 965 800 \$ **

Source: Direction des ressources financières et matérielles, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2024-07-31

^{*}Veuillez noter que les données pour l'année financière 2024-2025 sont en date du 12 juillet 2024.

^{**} Veuillez noter que 300 des 350 véhicules en commande incluent le coût des accessoires.

Cependant, nous ne pouvons vous fournir les renseignements demandés pour la période précédant l'année financière 2018-2019 en raison du calendrier de conservation en vigueur à la Sûreté du Québec. En effet, celui-ci prévoit un délai de conservation de 7 ans pour ce type de documents. Par conséquent, nous ne détenons pas de document (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.gc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels